

LE CANADA

Journal Quotidien du Soir.

ABONNEMENT:

Un An, en Ville - - \$4.00
Un An, par la Poste \$3.00

LE CANADA

OSCAR McDONELL - - - - Redacteur.

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Editeur Hebdomadaire de Journal

LE CANADA

ABONNEMENT:

Un An, en Ville - - \$2.00
Un An, par la Poste \$1.00

12eme. Annee. No. 241.

Ottawa, Mardi 15 Decembre 1891.

Le Numero : 2 Cents.

Enquete sur le Socialisme EN EUROPE

CONCLUSION L'AVENIR DU SOCIALISME

Rien ne dispose à la mélancolie comme d'avoir l'esprit trop tranquille. Cette ingénieuse observation avait naguère suggéré à Villiers de l'Isle-Adam le projet d'une agence d'Inquisiteurs, fonctionnaires chargés de créer tous les jours à leurs clients de nouveaux sujets de souci, pour tenir leur pensée en haleine et ainsi les empêcher de prendre, à force de gaieté, la vie en dégoût.

C'est, j'imagine, dans une intention du même genre que Dieu, créateur de toutes choses, a créé le socialisme. Il a voulu arracher l'humanité de la contemplation prolongée de son néant; et pour la sauver de l'excès de sécurité, qui ne pouvait manquer de la conduire au pessimisme, il lui a suscité, sous les espèces du socialisme, un grand inquisiteur désormais éternel.

Telle est, du moins, l'impression qui me reste, après des années passées à étudier le mouvement socialiste, après ces quatre mois surtout passés à l'étudier de très près dans les quatre pays d'Europe où il a une importance réelle.

Oui, j'ai le sentiment que ni en France, ni en Allemagne, ni en Belgique, ni en Angleterre, le socialisme n'a d'autre avenir que d'être indéfiniment pour la société une cause d'inquiétude, d'alarme, de grandissant malaise matériel et moral.

Je ne crois pas que les socialistes arrivent jamais à obtenir ce qu'ils réclament; et je ne crois pas non plus qu'on réussisse jamais à faire cesser leurs réclamations. Indéfiniment condamnée à l'insomnie par l'état de leurs cris, la société continuera indéfiniment à maigrir et à s'étioler, comme font les gens privés de sommeil. Mais à cette lente anémie qu'ils auront causée, les socialistes ne gagneront pas autre chose que la satisfaction de l'avoir causée.

De la victoire telle qu'ils la rêvent, ils sont beaucoup plus éloignés qu'ils ne le croient et qu'ils ne sont parvenus à nous le faire croire.

Tout d'abord il est faux — et les congrès internationaux n'y sauraient rien changer — que les socialistes ne forment à travers l'Europe qu'un seul parti. Les socialistes belges peuvent bien fraterniser aux jours de parade avec les socialistes allemands et ceux-ci peuvent bien adresser des exhortations, voire des subventions, aux socialistes français, il n'en reste pas moins vrai que, d'un pays à l'autre, les socialistes poursuivent des fins différentes et par des moyens différents.

Les marxistes eux-mêmes ne s'entendent pas dans les divers pays, sur la façon d'appliquer les théories de Karl Marx. Le marxisme de M. Guesde consiste, en dernière analyse à toujours harceler l'Etat de nouvelles demandes, mais à refuser toutes ses offres. Le marxisme de M. Anselme consiste à réaliser petit à petit, sans le secours de personne, l'idéal collectiviste. Le marxisme de M. Hyndman consiste à réclamer pour cette graduelle réalisation l'appui de l'Etat. Et le marxisme des Allemands, sous les trois formes que désormais il a revêtues, consiste à nommer au Reichstag le plus grand nombre possible de députés du parti.

Je ne puis insister autant que je le voudrais sur ces différences, qui empêchent le socialisme d'être international autrement que de nom, c'est à dire autrement que pour nous inquiéter. Mais je crois que ces différences apparentes ont pour peu que l'on daigne se rappeler la série des articles qui ont précédé celui-ci, ou seulement pour peu que l'on veuille songer à l'opposition des races, des tempéraments, des conditions politiques, économiques et sociales.

Le socialisme est-il du moins plus homogène et plus sérieux à l'intérieur des divers pays? Il n'est sérieux et homogène que dans un seul pays, la Belgique. Encore reste-t-il aux socialistes belges bien des progrès à faire, avant d'avoir obtenu le suffrage universel et de s'en être rendus les maîtres; et alors même, peut-on croire que les nations voisines laisseront s'accomplir, dans une royaume si petit, une révolution si dangereuse pour elles? Le socialisme allemand est organi-

sé à merveille pour jouer le rôle d'inquisiteur. Mais au point de vue du triomphe de ses idées, ses forces, loin de croître, risquent de plus en plus de faiblir et de se diviser.

Son programme a été conçu par rapport à un état politique qui désormais n'existe plus. Le nom de M. Bebel gardera quelque temps encore le prestige que lui ont valu vingt années d'admirables travaux. Mais voici que l'urgence de formuler un nouveau programme de jour en jour s'accroît; et M. Bebel est trop fatigué pour prendre nettement un parti, et à droite et à gauche de lui des groupes se détachent, peu nombreux encore, mais énergiques, résolu, arborant des drapeaux d'une couleur très voyante.

Ajoutez-y que si les socialistes allemands ne négligent rien pour inquiéter le gouvernement impérial, l'Empereur, de son côté, a trouvé une ingénieuse façon de les inquiéter. Il fait sans cesse répéter aux ouvriers qu'il est prêt à accueillir leurs vœux, qu'il a infiniment plus de moyens que les socialistes de leur être utile, mais qu'il doit attendre d'abord qu'ils aient abandonné le socialisme, dont aussi bien ils n'ont guère à espérer de profit.

Et le fait est qu'ils n'ont guère de profit à en espérer. Supposez même que les socialistes continuent à gagner des sièges dans les élections — tandis qu'ils sont, au contraire, en train d'en perdre, depuis un an — supposez qu'ils ont au Reichstag cent députés au lieu de trente-cinq. Est-ce que cette minorité pourra quelque chose contre un gouvernement comme celui de l'Allemagne, avec son ministère choisi par l'Empereur et l'armée que l'on sait?

Au fond de leur cœur, et quoi qu'ils en disent, je soupçonne les chefs du socialisme allemand de ne compter que sur la guerre. Mais la guerre, si elle avait lieu, ne manquera pas de déjouer leurs combinaisons. Et en attendant, ils ne sont bons qu'à inquiéter; et comme ils sont nombreux et bruyants, l'inquiétude qu'ils éprouvent se traduit très facilement.

Les socialistes français, si même ils arrivaient à se mettre d'accord, auraient contre eux la majorité de la nation. Car le socialisme, il ne faut pas l'oublier, est un idéal presque spécialement compréhensible pour les ouvriers, les prolétaires de la grande industrie. Et des siècles se passeront avant que dans notre pays de petite propriété, les paysans ressentent le besoin et acquièrent le goût de l'organisation collectiviste.

En Angleterre, le socialisme a tout contre lui. Bien davantage encore que chez nous, il y est une armée de chefs sans soldats. Ce n'est pas M. Hyndman, ni M. et Mme Aveling, qui prévaudront contre la force sérieuse de l'état présent de la société. Il les inquiéteront, voilà tout.

Et l'inquiétude que causent au monde les socialistes n'est pas près de finir.

Il y a bien, dans chacun de ces divers pays, un groupe modéré qui peu à peu prend les devants et se grossit en route de la masse des ouvriers. C'est le groupe que représentent en France M. Malon, en Allemagne M. de Vollmar, en Belgique, MM. Bertrand et Volders, en Angleterre, depuis ces temps derniers, les Trades Unionists. Au lieu de réclamer d'un seul coup la remise des pouvoirs et du capital entre les mains de la collectivité, ces socialistes demandent que l'on procède graduellement et indiquent les réformes par où l'on pourrait commencer. Mais outre que ces réformes sont elles-mêmes d'une réalisation encore assez difficile, les socialistes modérés ne cachent pas leur jeu. Ils ont soin de déclarer que ce n'est là que des commencements, et qu'ils auront d'autres choses à demander, quand on leur aura concédé celles-là.

Contre le socialisme, notre société a deux grands moyens de défense. Elle peut essayer une transaction, accorder de plein gré une partie des réformes réclamées; ou bien elle peut tenter de réprimer, serait-ce à coups de fusil, la propagande socialiste.

Mais ce sont en vérité deux moyens aussi peu sûrs l'un que l'autre. Car de vouloir réprimer le socialisme par la violence, c'est risquer de le rendre plus fort, ainsi qu'il est arrivé en Allemagne. Nos gouvernements ont bien encore des armes pour empêcher une manifestation dans la rue; mais pour empêcher un mouvement comme

le socialisme, il faudrait avoir, avec un merveilleux génie politique, des ressources comme celles dont dispose l'empereur de Russie; et ces ressources-là, aucun autre gouvernement en Europe ne peut plus les trouver. L'affaire de Fourmies et le procès qui l'a suivie ont plus fait que tous les discours de MM. Guesde et Lafargue pour répandre le socialisme dans nos départements du Nord.

Et d'espérer que l'on pourra transiger avec le socialisme en offrant des demi-réformes, c'est ne pas connaître la définition même du socialisme, qui signifie le changement radical du régime présent; c'est aussi ne pas connaître l'essence de la nature humaine, en qui toujours surgissent de nouveaux desirs à mesure que se trouvent satisfaits davantage les desirs anciens.

Il y aurait peut-être à tenter contre le socialisme une médication du même genre. Pendant des siècles la religion, avec l'affirmation de la nécessité de souffrir et la promesse d'une autre vie, a fait office de vaccin contre les desirs d'ouït du socialisme. Peut-être, la vertu de ce vaccin n'est-elle pas aussi évanouie qu'on le pense. Peut-être, à son défaut, pourrait-on du moins modifier ou restreindre les programmes de l'enseignement primaire. Rien ne prépare mieux le terrain pour la contagion du socialisme que d'acquiescer des connaissances dont on ne trouve pas l'emploi.

Mais en vérité comment oserais-je émettre un avis sur une aussi grave question? C'est bien assez déjà qu'on m'aient permis, pendant ces trois mois, de photographier ici, quelques-uns des principaux microbes de la grande maladie sociale.

T. DE WYZEWA.

QUADRUPLE ASSASSINAT

Une dépêche de Jacksonville (Floride) annonce qu'il y a quatre personnes de l'Etat de New-York, en villégiature pour l'hiver dans le comté de Volusia, près de New Smyrna, ont été assassinés dans des circonstances mystérieuses.

M. Frank Packwood, Miss A. Bruce, Mme L. D. Hath et son fils ont été trouvés morts pendant l'après-midi dans la maison qu'ils habitaient sur la côte orientale de la presqu'île. Toutes les victimes avaient la gorge coupée et leur mort remontait à vingt-quatre heures environ. On ignore quels sont les auteurs de ce crime épouvantable; mais on suppose qu'il a été commis par des vagabonds. Dès que la nouvelle a été connue à New Smyrna de nombreux détectives et députés — chefs ont été envoyés sur le lieu du crime.

DÉCOUVERTES HISTORIQUES

On télégraphie de Boston: « Grâce à M. E. Thiébaud, consul de France à Boston, il est probable qu'un nouveau jour ne tardera pas à être jeté sur les relations entre la France et les Etats-Unis pendant la période de 1781 à 1800. Quoique jeune encore, M. Thiébaud a déjà écrit d'autres postes importants. Peu après avoir pris la direction du consulat de Boston, il y a quelques mois, il a découvert que ses archives poudreuses et délaissées jusqu'à présent, contenaient des documents historiques importants et des lettres autographes très intéressantes de Washington, John Hancock, Louis XVI, Rochambeau, Samuel Adams, baron de Grave et autres grands personnages de l'époque.

« Les recherches relatives à l'histoire des Etats-Unis ont été si nombreuses et si minutieuses que l'on suppose depuis longtemps que toutes les mines de documents historiques étaient épuisées; mais voici que M. Thiébaud se présente avec des pépites très riches. Toute leur importance n'est pour tant pas révélée au public. Le consul n'a pas encore reçu de son gouvernement l'autorisation de livrer à la publicité ou de copier les documents qu'il a découverts. Cependant une idée de l'importance de la découverte a été donnée à l'ancienne Bostonian Society lors de sa dernière réunion, par M. Thiébaud, en annonçant sa trouvaille. M. Thiébaud espère être autorisé avant longtemps à livrer à la publicité le contenu exact des documents en question.

« Un passant à un petit pâtisseries, auprès duquel il chemine dans la rue: — Tu dois manger souvent des gâteaux? — En manger? Oh! jamais, on me prendrait. Je les lâche seulement.

LA COUR DE NAPOLEON III

CHAPITRE VII

LE MONDE POLITIQUE

Les silhouettes et les anecdotes qui précèdent ont été en vogue. Histoire des vingt années du règne de Napoléon III. Elles passionnent, elles émeuvent, comme les étonnantes d'un roman, et je ne me désolais pas qu'il se fût très partiellement défilé de la livrer à la publicité. Quoique, en effet, les documents inédits que je produis soient d'une authenticité absolue et aisément contrôlable pour ceux qui auraient la curiosité de me questionner personnellement à ce sujet, quoique les renseignements dont je me sers proviennent de sources indiscutables, ce n'est pas sans crainte que je les publie.

Cette crainte s'accroît davantage devant la personnalité de deux hommes qui remplissent toute une période du second Empire: de MM. le prince de Metternich et le chevalier Nigra. Ces deux hommes sont vivants encore, l'un d'eux même est ambassadeur quel que part en Europe et ayant à parler d'eux dans un sentiment de scepticisme peut-être, à coup sûr de réserve, je ne puis m'empêcher de songer à M. de Buloz qui mettait des maichettes de dentelles pour écrire.

Je parlais de roman tout à l'heure. MM. de Metternich et Nigra furent, réellement, des héros de roman à la Cour des Tuileries, et c'est comme tels, un peu, qu'il faut les envisager — ce qui ne veut pas dire que leur portrait soit aussi à tracer, et qu'il n'y ait point quelque ténacité à l'essayer.

J'aborde, cependant, cette étude, et je vais tenter, tout en la faisant rapide, de la rendre intéressante.

Lorsqu'en 1859 la guerre éclata entre la France et l'Autriche, M. le prince de Metternich se trouvait à Paris, accrédité auprès de l'Empereur Napoléon III par son gouvernement.

Très homme de bien, très éminent, très grand seigneur, en un mot, il eut obtenu, alors, à la Cour, les sympathies, les faveurs qui l'accueillirent plus tard, si la question pendante entre l'Italie et l'Autriche et laquelle l'Empereur s'intéressait directement, dans un sens défavorable à cette dernière puissance, n'avait arrêté, entre le prince et les Tuileries, l'expression d'une cordialité prête à s'affirmer, et qui la raison d'Etat contenait et rejetait dans le domaine des espérances, des possibilités.

A cette époque, M. de Metternich avait une trentaine d'années et si l'expérience lui manquait pour être un diplomate influent, il avait, cependant, la réputation, ayant appris la politique, sous les ordres de son père, d'un habile homme d'Etat.

Toutefois, les événements auxquels il a été mêlé, qui ont porté la marque particulière de sa participation, ne font pas penser que M. de Metternich brilla, dans le cours de sa carrière diplomatique, par son amabilité, par sa mondanité, par ses qualités d'esprit, plus que par ses conceptions ou son œuvre politique. Il fut, comme homme d'Etat, dans la bonne moyenne de ceux qui ne commettent ni sottises ni actions d'éclat, il sut concilier à sa patrie, dans une heure difficile, par sa seule affabilité, des sympathies qui se faisaient rebelles et n'eût-il que cet apport à son actif, qu'il ne faudrait point trop le rabaisser.

Mais en dehors de cet aspect officiel un peu terne, M. de Metternich restait un charmeur. Mélomane passionné, sa maison était le rendez-vous de tous ceux qui aiment à entendre d'excellente musique. Il fut l'un des premiers protecteurs de Wagner et ceux qu'inquiétaient déjà ou qu'intriguaient les hardiesses du nouveau maître, se réunissaient chez lui pour l'audition de ses œuvres, alors peu connues.

Très lettré également, écrivant et parlant le français couramment, il s'intéressait à nos livres, à notre théâtre, et le mouvement artistique et littéraire de France était, en même temps que la politique, l'objet de ses constantes préoccupations.

En dépit de cette physionomie agréable, de ce savoir même, M. de Metternich n'eût peut-être pas acquis le renom que l'histoire a consacré, si auprès de lui il n'avait eu pour colla-

boratrice la princesse Pauline Sander, sa femme.

J'ai parlé, ailleurs, de Mme de Metternich avec assez d'indépendance pour qu'elle ne me soit permis d'être simplement juste envers elle.

Suprêmement intelligente, initiée aux choses de la politique autant qu'aux choses des salons, elle fut l'âme de son mari et l'on peut dire sans exagération, qu'elle le fit ce qu'il fut. Elle eut une pensée, la fit passer en lui, et à ce titre mérita, dans la chronique du second Empire, une place importante. Les femmes de cette nature sont rares, en effet, et bien peu savent, dans le mariage, être monnaies et concubines à la fois.

M. de Metternich, dans l'enthousiasme qu'il éprouva à la Cour des Tuileries, après la guerre d'Italie, fut-il, autant que les apparences sembleraient l'assurer, l'ami de l'Empereur Napoléon III? Je crois qu'après le traité de Villafranca, en présence de l'attitude du souverain français qui, alors, cherchait un rapprochement sincère avec l'Autriche, ainsi que je l'ai indiqué, je crois, dis-je, que M. de Metternich, se conformant aux sentiments de François-Joseph, mit la plus grande franchise dans ses relations avec l'Empereur.

Mais cette franchise avorta plus tard, lorsque les événements se précipitèrent, et les affaires de Pologne, comme l'expédition malheureuse du Mexique, lui portèrent un coup fatal, dès avant l'ouverture de la Cour.

Chargé par l'Empereur, dans les affaires de Pologne, de préparer le désastre final de la campagne mexicaine, l'Autriche s'éloigna de nous, et sa défaite de Solferino, non complètement oubliée, établit bientôt comme une rançonne dans sa politique.

M. de Metternich patriote, ne pouvait que partager les sentiments de son gouvernement, ou plutôt ceux de la Cour de Vienne — ce qui n'est point tout à fait la même chose — et, dans la fausseté de cette situation, s'il demeura gracieux et cordial, pour les maîtres des Tuileries, il n'est point téméraire de supposer qu'il se sentait point trop des maladroites qui se commettaient à la Cour et qu'il vivait dans l'attente d'un accident qui venait, indirectement, sa patrie.

Il n'y a rien là qui soit défavorable à M. de Metternich. Autriche, il ne lui était pas permis de ne point penser en Autriche.

Cette attitude se retrouve d'ailleurs, dans son rapport avec M. le chevalier Nigra, nommé ambassadeur d'Italie en France après Villafranca. M. de Metternich devint le compagnon de toutes les heures de son ennemi de la veille et leur intimité même fut célèbre et célébrée à la Cour. Je possède des groupes photographiques des divers personnages des Tuileries et l'un y voit MM. de Metternich et Nigra, sans cesse auprès l'un de l'autre. On les appelle, au château, les Indivisibles, et le mot leur était justement appliqué.

Dependant, est-ce trop s'aventurer que de dire que ces deux hommes, dont les idées, dans les espérances, dont la politique étaient alors diamétralement contraires, ne s'aimaient point?

M. de Metternich lutta contre l'indépendance de l'Italie, voulait l'intégrité du pouvoir temporel du Pape, et souriait, au détriment de l'Italie, à la possibilité d'une alliance franco-autrichienne. — M. Nigra était un fervent de l'indépendance de son pays, repoussant toute concession dans la question romaine et eût souhaité de réduire complètement l'Autriche sur l'Adriatique. — Quoique donc de plus opposé que l'idéal de ces deux hommes! Et, pourtant, ils ne se quittaient pas, échangeaient des séductions et des sympathies.

Hypocrisie, dira-t-on. — Peut-être. Mais c'est ainsi et cela ne doit-il pas être ainsi toujours, en politique?

Toutefois, dans les témoignages d'affection que M. de Metternich et que M. Nigra prodiguèrent à l'Empereur, je serais tenté de penser que le premier fut, en tout temps, plus sincère que le second.

M. Nigra, aux Tuileries, tint un rôle, jous un jeu, en effet, qu'on ne peut reprocher à M. de Metternich. Je reviendrai sur ce sujet.

de Vienne, fut la question romaine. M. de Metternich se montra, alors, l'un des plus ardents partisans de l'autonomie pontificale et j'ai publié, déjà, à ce propos, une correspondance politique qui ne permet aucune réticence, aucune équivoque.

D'accord, en cette matière, avec l'impératrice Eugénie, il pesa de toute son autorité, de toute son amitié aussi, sur l'esprit hésitant de Napoléon III, pour qu'il continuât au Pape l'appui qu'il lui avait prêté jusqu'alors.

Il est, à ce sujet, un mot amusant de l'Empereur.

Devant la passion que mettait l'ambassade d'Autriche à défendre le Pape, il murmura, un jour :

Vous verrez que Metternich se fera capucin.

Alors M. de C. qui écoutait cette conversation, faisant allusion à la réputation d'homme à bonnes fortunes qu'avait le prince, répliqua :

Les nonnes y perdraient beaucoup, si et l'Eglise n'y gagnerait rien.

M. Nigra, indépendamment de l'amitié apparente qu'il témoignait à son collègue d'Italie, apportait toute son habileté à le combattre dans cette question et une houle survint même entre eux, lorsque la France rompit ses relations diplomatiques avec l'Italie à la suite d'une incursion des troupes du roi Victor Emmanuel dans les Etats pontificaux.

On sait, également, par des lettres que j'ai fait connaître, l'attitude qu'eut M. de Metternich dans l'affaire du Mexique.

Il prépara, avec l'impératrice Eugénie, ainsi qu'avec plusieurs personnalités de la Cour et du gouvernement, cette expédition, longtemps avant que le public n'apprit qu'elle était décidée, et il détermina, par ses conseils, l'Empereur François-Joseph à en accepter, pour son frère, les résultats.

Lorsque l'Autriche, en 1866, fut aux prises avec la Prusse et de nouveau avec l'Italie, sur les ordres de M. de Beust, qui comptait que la grande affection, que l'Empereur Napoléon III portait à son représentant, déciderait la France à venir au secours de François-Joseph, M. de Metternich mit tout en œuvre pour que cette intervention eût lieu.

Ce n'est que sur les vagues réponses, que sur les retus déguisés de Napoléon III qu'il télégraphia à M. de Beust de se rendre à Paris.

Vous seul pouvez gagner le concours de l'Empereur dans cette circonstance, lui dit-il. Là où l'amitié échoua, l'intérêt politique sera peut-être victorieux.

J'ai dit précédemment ce qui suivit de l'entrevue de M. de Beust avec Napoléon III. Le ministre autrichien en son retour à Vienne désespéré et irrité.

Un instant, cependant, M. de Metternich crut avoir la belle dans cette partie terrible. Fort de l'affection que lui portait l'impératrice Eugénie, fort aussi de celle plus intime et plus près du cœur qu'il avait pour elle, il la supplia d'engager l'Empereur à jeter sur le Rhin une armée. Mais, hélas, — et c'est ici un problème de philosophie sentimentale — si l'impératrice avait connaissance des sentiments de M. de Metternich, elle ne répondit pas à ses sentiments et elle se fit simplement consolatrice devant la douleur patriotique de l'ambassadeur.

Lorsqu'il s'agit pourtant de démentir l'Autriche, devant l'explosion d'indignation qui saisit M. de Metternich, elle reprit avec lui les entretiens délaissés et elle usa de son influence sur son ami, pour qu'il cessât de s'opposer à cette mutilation. C'est alors que la Vénétie fut offerte à l'Empereur Napoléon III qui la remit au roi Victor-Emmanuel.

J'ai rapporté dans un récent livre et à laquelle je faisais, il y a deux jours, à cette place, allusion, que l'Autriche n'avait aucunement, en 1870, l'intention d'unir ses armes aux nôtres pour combattre la Prusse. Mais cette conversation ne dit rien de ce qui concerne l'attitude qu'eut alors M. de Metternich. Or, s'il faut être net, sur la foi de témoignages irrécusables, j'ajouterais que en 1870, M. de Metternich demeura inactif, ne fit rien pour que son gouvernement s'entendit avec le cabinet des Tuileries, ayant comme après l'engagement des hostilités.

Il orienta même sa politique à ce moment vers l'Allemagne, et aux Tuileries, s'il n'eût l'impératrice et lui, les entretiens de 1866 recommencèrent, ce fut sur un thème différent, avec des rôles renversés.

L'impératrice, et cette attitude protestait tout à son honneur — supplia, à son tour, M. de Metternich de s'entendre avec le cabinet des Tuileries, pour que François-Joseph attaquât l'Allemagne l'année suivante, le cœur de l'homme est changeant, ou mieux plus encore les heures politiques, les vresses antiques des princes ecclésiastiques étaient plus, et le prince demeura sourd à toutes les prières de la souveraine. Il tenta, s'attirant, mais eppesa à toutes les demandes la plus absolue immobilité.

En vérité, peut-on faire un crime à M. de Metternich de cette conduite? La politique de l'Autriche, en 1870, était une politique d'expectative vis-à-vis de la France, et comme l'Empereur Napoléon III, dans sa constante bienveillance pour l'Italie, lui portait outrage, dégoût, presque, en face d'elle un peril permanent, il n'était pas sans intérêt, pour sa santé, d'être délivré de cette menace au prix même d'une défaite humiliante à notre pays.

Lorsqu'après 1870, M. de Metternich repartit à l'ambassade d'Autriche à Paris, il se accorda point avec M. Thiers qui le tenait en suspicion à cause de ses attaches avec la famille impériale exilée. Il abandonna ses fonctions, alors, se retira à Vienne ou dans ses propriétés de Hongrie et ne remonta plus sur la scène politique.

En résumé, ce fut un homme aimable qui apporta le goût des arts, des lettres et des plaisirs à la Cour, qui fut, un instant, notre ami sincère et qui, dans sa retraite, devant l'écrasement passager de la France, observa une absolue correction de gestes et de paroles, une attitude digne et respectable.

Il fut notre hôte, s'aima chez nous et nous amusa; il fut, aux Tuileries, le héros sentimental d'un roman inédit — celle qu'il aimait demeurant impeccable dans l'acceptation même de son honneur; — il fut l'un des charmeurs de cette Cour impériale qui vit tant de charmeurs, et son souvenir reste très au-dessus de tous les souvenirs qui s'échappent de l'histoire du second Empire.

Il eût porté beau dans les parades et dans la politique des Tuileries. La chronique doit le prendre ainsi pour le présenter au lecteur — pour le faire papillon éblouissant en sa physionomie générale, comme on fixe les papillons — sur les feuilles d'un livre.

— PIERRE DE LAMO.

Terrible coquille ! C'est un article scientifique, c'est-à-dire sérieux, qui commence ainsi :

« On raconte qu'un chirurgien, ayant pratiqué sur une femme la gastro-nomie... »

— Comment? Sérieux? X... après avoir lu, sur une femme, la gastro-nomie. Ce chirurgien en aurait mangé ! Non, coupé seulement, Gastro-nomie pour gastronomie. Une misère !

— Il paraît que le nouveau système américain pour la production de la pluie artificielle ne réussit pas ailleurs mieux que dans son pays d'origine.

Une correspondance de Calcutta annonce qu'on a voulu provoquer des ondes à Bezwada, sur la côte orientale des Indes, on y a une terrible sécheresse à combattre. A cet effet, on a fait éclater, sur une chaîne de collines sises à 180 mètres au-dessus des plaines, le contenu de vingt sacs de roburite valant chacun cinq kilos de roburite, soit en tout cent kilogrammes de matière explosive.

Mais vainement. Les parapluies, qui s'étaient ouverts d'avance en prévision d'un véritable cataclysme, se sont refermés, non comme des pois.

TAPIS!

Un autre envoi de plus en vers aujourd'hui

Tapisserie Balmoral Grosley,

58 BORDURES ASSORTIES.

90 Cents la Verge.

Magnifiques tapis de Moquette Crossley de Velours, Bordures Assorties.

\$1.28.

Reques directement de Suisse et mises en vente.

22 Dessins en Tambour

et Rideaux en Net de Bruxelles, depuis \$4.00 la Paire et au dessus.

Point Irlandais,

Tambour et Mousseline de Suisse

en Blanc et Ecru, pour RIDEAUX DE FENETRES.

Tapis de Cork,

Toiles Cirées,

Linoleums,

Paillassons,

Rugs et

Shades.

THOMAS LIGGET

66 & 68 Rue Sparks.

OCCASIONS

—ET—

PRESENTS.

Pour Chaque Acheteur "d'une Piastre" et Plus en Marchandises.

Afin de montrer à mes nombreux amis et clients combien j'ai apprécié leur clientèle continue qui me fait augmenter mes affaires, j'ai l'intention, à partir d'aujourd'hui (Mardi), de faire une "Vente de Presents" de Noël, sur les bases suivantes :

\$ 1.00 jusqu'à \$ 4.00 - 10 p.c.

\$ 4.25 jusqu'à \$10.00 - 15 p.c.

\$10.25 jusqu'à \$16.00 - 20 p.c.

\$16.25 jusqu'à \$25.00 - 25 p.c.

Chaque acheteur aura le droit de choisir son "présent", après le montant de l'achat et du discount offert, de tous les articles de mon immense assortiment.

MES JAMES,

Voici le moment à présent pour

Motifs à Bon Marché,

Des Coûtes, des Moûtes,

Des Ustensiles, des Vêtements,

Des Bonnettes, des Gants,

Des Linge de Dessous,

Des Châles, les Travaux, Laines à Tricoter, Laines de Berlin et des Marchandises de Fantaisie, etc.

WOODCOCK,

Fameux Magasin de Modes,

312, 314, 316 & 318

Rue Wellington.

PEINTURES

Prepares.

Tout s'écrit pour tous travaux qui rivalisent avec les meilleures Manufactures du Dominion et du monde entier.

Leurs Qualites.

Sont Egales à n'importe lesquelles. Supérieures au plus grand nombre. Surpassées par aucune.

W. HOWE.

Fabricant de Peinture.

OTTAWA

"Le HUB"

715-A VIS LE MUSEE GEOLOGIQUE

VINS ET CIGARES CHOISIS TOUJOURS EN MAIN.

VM. CODD, Propriétaire.

548 RUE SUSSEX, OTTAWA

LEVEQUE,

ENCANTEUR.

Salle d'Enca: Marche By

aux collèges Ste Thérèse, Rigand et Montréal, il étudia la médecine à l'école Victoria en cette ville et fut l'année dernière reçu médecin avec distinction. Il s'installa à K-Yville, Etat de New-York, où il était déjà à la tête d'une brillante clientèle. La voix de la vocation ecclésiastique le fit renouer au scalpel la semaine dernière et vendredi il prenait la soutane au séminaire Ste Thérèse, où il fera ses études théologiques. Deux des membres de cette famille sont déjà dans l'armée ecclésiastique et se distinguent par leur zèle et le dévouement dans le clergé canadien-français des Etats-Unis.

Ce matin, en cour criminelle, le procès de F. D. Shaw, accusé de libelle contre le Tanguay Jacques Currier, s'est continué. Le défendeur est accusé d'avoir écrit dans un article du MONITEUR DU COMMERCANT que le défendeur, qui est le frère de M. H. Shaw, et Jacques Currier avaient été associés d'une banque qui et en fait liée à Toronto. Ce lit de date de l'année 1888 et la banque a toujours été tenue de terme en terme M. M. Geoffroy, Greenhill et Lam le défendeur. Le procureur général MM. St. Pierre et Cloran.

Le premier témoin entendu au jury est M. Domagala, qui est le frère de M. Shaw. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article.

MM. H. Lafontaine, J. C. Auger, A. Chauvin, avocat, l'hon. M. Larivière, M. P. W. Pagnolo, avocat et P. Demers, L. L. D., ont successivement porté la parole.

L'hon. M. Larivière, dans un discours sévère et bien pensé, a fait voir les conséquences pour un accusé d'être jugé par des juges seulement, en rapportant comme exemple, le jugement des tribunaux, sur la question scolaire. L'on sait que l'hon. M. Larivière s'est fait le champion de nos droits constitutionnels à cette occasion. M. W. Pagnolo, ainsi qu'il a été remarqué que l'instruction que porte M. Larivière a été une question à résoudre et il a été jugé que c'est un jury qui doit juger le cas. Il a été jugé que c'est un jury qui doit juger le cas. Il a été jugé que c'est un jury qui doit juger le cas.

Le témoin suivant est M. Oufroy Laurier, procureur général. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article.

Le témoin suivant est M. Oufroy Laurier, procureur général. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article.

Le témoin suivant est M. Oufroy Laurier, procureur général. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article.

Le témoin suivant est M. Oufroy Laurier, procureur général. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article.

Le témoin suivant est M. Oufroy Laurier, procureur général. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article.

Le témoin suivant est M. Oufroy Laurier, procureur général. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article.

Le témoin suivant est M. Oufroy Laurier, procureur général. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article.

Le témoin suivant est M. Oufroy Laurier, procureur général. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article.

Le témoin suivant est M. Oufroy Laurier, procureur général. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article.

Le témoin suivant est M. Oufroy Laurier, procureur général. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article.

Le témoin suivant est M. Oufroy Laurier, procureur général. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article.

Le témoin suivant est M. Oufroy Laurier, procureur général. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article.

Le témoin suivant est M. Oufroy Laurier, procureur général. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article.

Le témoin suivant est M. Oufroy Laurier, procureur général. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article.

Le témoin suivant est M. Oufroy Laurier, procureur général. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article.

Le témoin suivant est M. Oufroy Laurier, procureur général. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article.

Le témoin suivant est M. Oufroy Laurier, procureur général. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article.

Le témoin suivant est M. Oufroy Laurier, procureur général. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article.

Le témoin suivant est M. Oufroy Laurier, procureur général. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article.

seigneur du prisonnier, ayant examiné et interrogé tranquillement et minutieusement tous les témoins dans cette grave affaire. Le jury ayant été appelé à prononcer son verdict, déclara après quelques minutes de délibération que l'accusé n'était pas coupable.

Les deux accusateurs qui pesaient aussi sur la tête de la femme du prisonnier, ayant été reconnues non fondées, l'accusée fut mise en liberté, à son tour.

OBSEQUES DU DEPART ALEXANDRE WORKMAN

Une foule imposante assistait hier aux obsèques du défunt, Alexandre Workman, qui eurent lieu dans l'après-midi à 102 voitures à l'occasion du convoi funéraire. Plusieurs des premiers fondateurs de la ville suivirent avec le corps. Les directeurs du Trépan, le pasteur, le maire et les écrivains, présidaient le convoi. Les porteurs en tête étaient le juge Ross, le maire McDougall, J. H. Wells, R. Cummings, George H. et J. Roberts.

MM. Thomas Workman d'Ottawa, William Workman de Stratford et Frédéric Workman de Montréal, tous neveux du défunt, ont été les plus distingués. M. E. G. Griffin, son ancien associé, conduisit le deuil.

Le service commença, la messe, les adieux et tout ce qui est de la ville de ce genre, et fut terminé à 4 heures. Le corps fut inhumé au cimetière de St. Joseph, à 10 heures, dans un cercueil en bois, sur un socle en marbre, par le pasteur de la paroisse.

MM. H. Lafontaine, J. C. Auger, A. Chauvin, avocat, l'hon. M. Larivière, M. P. W. Pagnolo, avocat et P. Demers, L. L. D., ont successivement porté la parole.

L'hon. M. Larivière, dans un discours sévère et bien pensé, a fait voir les conséquences pour un accusé d'être jugé par des juges seulement, en rapportant comme exemple, le jugement des tribunaux, sur la question scolaire. L'on sait que l'hon. M. Larivière s'est fait le champion de nos droits constitutionnels à cette occasion. M. W. Pagnolo, ainsi qu'il a été remarqué que l'instruction que porte M. Larivière a été une question à résoudre et il a été jugé que c'est un jury qui doit juger le cas. Il a été jugé que c'est un jury qui doit juger le cas. Il a été jugé que c'est un jury qui doit juger le cas.

Le témoin suivant est M. Oufroy Laurier, procureur général. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article.

Le témoin suivant est M. Oufroy Laurier, procureur général. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article.

Le témoin suivant est M. Oufroy Laurier, procureur général. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article.

Le témoin suivant est M. Oufroy Laurier, procureur général. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article.

Le témoin suivant est M. Oufroy Laurier, procureur général. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article.

Le témoin suivant est M. Oufroy Laurier, procureur général. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article.

Le témoin suivant est M. Oufroy Laurier, procureur général. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article.

Le témoin suivant est M. Oufroy Laurier, procureur général. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article.

Le témoin suivant est M. Oufroy Laurier, procureur général. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article.

Le témoin suivant est M. Oufroy Laurier, procureur général. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article.

Le témoin suivant est M. Oufroy Laurier, procureur général. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article.

Le témoin suivant est M. Oufroy Laurier, procureur général. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article.

Le témoin suivant est M. Oufroy Laurier, procureur général. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article.

Le témoin suivant est M. Oufroy Laurier, procureur général. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article.

Le témoin suivant est M. Oufroy Laurier, procureur général. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article.

Le témoin suivant est M. Oufroy Laurier, procureur général. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article.

Le témoin suivant est M. Oufroy Laurier, procureur général. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article.

Le témoin suivant est M. Oufroy Laurier, procureur général. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article.

Le témoin suivant est M. Oufroy Laurier, procureur général. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article. Il a déclaré qu'il n'a rien vu de ce qui est allégué dans l'article.

NOUVELLES LOCALES

Le nommé Morsau, officier de police de comté, doit comparaitre devant la Cour, pour répondre à l'accusation d'avoir vendu de la bière illégalement chez lui, près du pont Huronian.

Le shérif Sweetland est parti aujourd'hui pour le pénitencier de Kingston avec le prisonnier James Higgins, condamné à passer cinq ans dans cet établissement.

Le club de courses au trot de Hull, tenu dans ses salles annuelles à la Tabac de Hull, ou les dernières semaines seront prises pour la saison qui va s'ouvrir. Le bruit court aussi que le club de Hull sera entièrement composé de citoyens de la dite localité et que les courses auront lieu comme d'habitude sur la piste d'un demi mille qui a été établie tous les ans au lac Lanauy.

Le club de jeu de boules de Cavendish, a battu celui de M. A. A. de 458 points, dans la dernière série de jeux samedi dernier, pour le titre de champion du Canada.

M. C. R. Wright, de Hull, a reçu hier une lettre de M. Henri Pope, le fameux éleveur de chevaux de Providence, R. L. Wright, qui annonce qu'il vendra prochainement à Hull un certain nombre de chevaux et que si une bonne paire d'un mille est désirée, il en amènera davantage. M. Pope dit en plus qu'il est bien décidé de venir à Ottawa et à Hull et d'y séjourner. Tout semble présager une saison florissante pour les deux clubs, durant cette année.

CAPITAL STEAM LAUNDRY

100 Rue Rideau 100

Lavage et repassage faits sans le plus court délai et aux plus bas prix.

OUVRAGE GARANTI

Nous faisons une spécialité du lavage des robes et des chemises blanches.

L. BELANGER

332 Rue Wellington.

Oak Hall Clothing PARLOR.

332 Rue Wellington.

Vous venez au Capot à Bon Marché, et si vous n'avez rien, pour votre satisfaction, allez au OAK HALL, 332 Rue Wellington, vous trouverez le magasin de E. J. LEDAIN, qui fera tout ce qu'il pourra pour vous obliger, ainsi que ses collègues et ses collègues.

Un grand assortiment de Pantalons, Habits, Bas, Coques, Tricots, etc., etc.

On vous garantit satisfaction dans tous les cas.

E. J. LEDAIN.

332 Rue Wellington.

H. CHATELAIN.

Avocat, Notaire, Etc.

500 RUE SUSSEX - OTTAWA

Argente à l'Étoile.

E. M. Lambert, M.D.C.M.

100 RUE SUSSEX - OTTAWA

Argente à l'Étoile.

VALIN & COLE

Avocats, Solliciteurs, Notaires.

BLOC EGAN, RUE SPARKS

Argente à l'Étoile.

J. W. WARD

AVOCAT ETC.

BUREAU -

31 Scottish Ontario Chambers Ottawa.

JGARA, MacTAVISH & WYLD

Avocats, Solliciteurs, Notaires.

Blue Jay, Rue Sparks, Ottawa, Ont.

Argente à l'Étoile.

Belcourt, MacCracken & Henderson

Avocats, Procureurs, Notaires, Etc.

ONTARIO BUILDING

OTTAWA.

Argente à l'Étoile.

A. E. LUSSIER

Avocat, Notaire, Etc.

BUREAU - - - 509 RUE SUSSEX

Coin de la Rue Rideau, Ottawa, Ont.

Argente à l'Étoile.

M. J. GORMAN, L. L. B.

(Successor of L. A. O'Brien.)

Avocat, Solliciteur, Notaire, Etc.

BUREAU -

Carlton Chambers, 74 Rue Sparks

OTTAWA.

Librairie Française d'Ottawa.

Le public trouvera constamment à cette Librairie les livres et fournitures pour les écoles, Livres de Poésie, Livres d'Histoire, en Français et en Anglais, Assortiment de Papeterie, Articles Religieux et une variété d'Objets de Fantaisie toujours dans les dernières nouveautés. Ouvrez, remplis avec promptitude.

P. O. Guillaume, Libraire

CHIN DES RUES SUSSEX ET YORK

VENTE A BON MARCHÉ

de montres, de pendules, de bijouterie et d'argenterie chez

JOS. E. TREMBLAY & CIE.

112 RUE RIDEAU.

227 Porte voisine de M. Th. Bickert, marchand de vin.

Pots à eau depuis \$2.75 en montant

Porte cynichens do 1.00 do

Reverries do 2.00 do

Conteneurs de table do 3.50 do

Conteneurs de dessert do 3.00 do

Couteaux de table do 3.50 do

Couteaux de dessert do 3.00 do

Couteaux de poche do 1.50 do

Aussi un assortiment complet de jambons élevés de chevaux de Providence, R. L. Wright, qui annonce qu'il vendra prochainement à Hull un certain nombre de chevaux et que si une bonne paire d'un mille est désirée, il en amènera davantage. M. Pope dit en plus qu'il est bien décidé de venir à Ottawa et à Hull et d'y séjourner. Tout semble présager une saison florissante pour les deux clubs, durant cette année.

CAPITAL STEAM LAUNDRY

100 Rue Rideau 100

Lavage et repassage faits sans le plus court délai et aux plus bas prix.

OUVRAGE GARANTI

